

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

RESINE DE FINITION Composant B

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

EAN 3700441900767: RESINE DE FINITION BRILLANTE 300ML

EAN 3700441900866: RESINE DE FINITION MAT 300ML

EAN 3700441900965: RESINE DE FINITION SATINE 300ML

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Enduit de protection

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Permapack AG

Rue/B.P.: Reitbahnstrasse 51

Place, Lieu: 9401 Rorschach

Suisse

Téléphone: +41 71 844 12 12

Télécopie: +41 71 844 12 13

Service responsable de l'information:

Anwendungstechnik,

Téléphone: +41 (0) 71 844 12 12, E-mail: info@permapack.ch

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox. Informationszentrum, Zürich,

Téléphone: +41 (0)44 251 51 51 ou Suisse: 145

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 2 de 10

Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
	P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Poly-(oxypropylène)diamine.

### 2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
CAS 9046-10-0	Poly-(oxypropylène)diamine	< 5 %	Skin Corr. 1C; H314. Aquatic Chronic 3; H412.
N°CE 203-539-1 CAS 107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	< 5 %	Flam. Liq. 3; H226. STOT SE 3; H336.
N°CE 202-859-9 CAS 100-51-6	Alcool benzylique	< 3 %	Acute Tox. 4; H302. Acute Tox. 4; H332.

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. Coucher la personne et la tenir au chaud et au calme. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de malaises, consulter un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 3 de 10

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque des lésions oculaires graves.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.  
Il peut se dégager par ailleurs: Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.  
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance.  
Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.  
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.  
Informez si nécessaire les autorités compétentes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 4 de 10

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.  
Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.  
Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.  
A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 5 de 10

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	Europe: IOELV: STEL	568 mg/m <sup>3</sup> ; 150 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Europe: IOELV: TWA	375 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Suisse: VLE	720 mg/m <sup>3</sup> ; 200 ppm
		Suisse: VME	360 mg/m <sup>3</sup> ; 100 ppm
100-51-6	Alcool benzylique	Suisse: VME	22 mg/m <sup>3</sup> ; 5 ppm (peut être absorbé par la peau)

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
107-98-2	1-Méthoxy-2-propanol	Suisse: BAT, urine	20 mg/L	1-méthoxypropane-2-ol	fin de l'exposition voire fin du processus

#### 8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

#### Protection individuelle

##### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Equiper les lieux de travail d'un rince-œil et d'une douche de premier secours.

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 6 de 10

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Couleur: blanc
Odeur:	neutre
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	11 (DIN 19268)
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	96 °C (DIN 53171)
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 100 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 21 °C: 24,90 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,04 - 1,06 g/mL (ISO 3507)
Solubilité dans l'eau:	complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

#### 9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

voir rubrique 10.3

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 7 de 10

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Poly-(oxypropylène)diamine:  
DL50 Rat, par voie orale: 2885,3 mg/kg  
LC50 Rat, par inhalation: 0,7 mg/L/8h  
DL50 Lapin, dermique: 2980 mg/kg  
Indication sur 1-Méthoxy-2-propanol:  
DL50 Lapin: 8000 mg/kg  
Indication sur Alcool benzylique:  
DL50 Lapin, dermique: 2000 mg/kg

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Indication sur Poly-(oxypropylène)diamine:  
Toxicité pour le poisson:  
LC50: 15 mg/L/96h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 8 de 10

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet: 08 01 11\* = Déchets de peintures et de laques contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.  
\* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

#### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
Non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 9 de 10

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)  
5 % en poids = 53 g/L

#### Directives nationales - Allemagne

Classe de stockage: 10 = Liquides combustibles, exceptés des classes de stockage 3

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H226 = Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 = Nocif en cas d'ingestion.
- H303 = Peut être nocif en cas d'ingestion.
- H314 = Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H318 = Provoque de graves lésions des yeux.
- H332 = Nocif par inhalation.
- H336 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.1: produits

Créée: 10.8.2017

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830



## RESINE DE FINITION Composant B

Numéro de matière 370044190xxxxB

Mise à jour: 30.4.2018  
Version: 3

Langue: fr-CH

Date d'édition: 4.5.2018  
Page: 10 de 10

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Clause de non-responsabilité: Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé designé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

